

TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max. - 74
Min. - 52
PRONOSTICS
FLEUR DE MAI
1914

La Patrie

Journal
du Peuple

36e ANNEE—No 102—DOUZE PAGES

MONTREAL, VENDREDI 26 JUIN 1914

LE NUMERO: UN CENTIN

SCANDALE A L'HOTEL-DE-VILLE

A PROPOS D'UN ACHAT DE CHEVAUX. (VOIR TROISIEME PAGE)

SALEM EN FEU

La moitié de cette
vieille ville histori-
que est réduite en
cendres.—Les per-
tes matérielles dé-
passent \$10,000,000.

Un mort et
des blessés

Des milliers de per-
sonnes sans abri
sont campées dans
les parcs et la ban-
lieue.

Les secours
s'organisent

SALEM, Mass., 26. — La ville de
Salem, qui est une des plus vieilles
des Etats-Unis et une des plus riches
en souvenirs historiques, est venue
tout près d'être entièrement détruite
hier soir, par un incendie qui a
craqué plus de vingt millions de dol-
lars de pertes, a détruit un millier
de maisons, y compris une vingtaine
de manufactures et a jeté des
milliers d'habitants sur le pavé.

LE DEBUT DU FEU

Le feu a pris dans la manufacture
Korn Leather, sur le côté ouest de
la ville, vers les deux heures après-
midi, et s'est étendu en peu de
temps, à tout ce quartier de manu-
factures. Les débris enflammés em-
portés au loin par un vent violent
du sud-ouest, commencent à se
lever, et les incendies, qui se
font à deux endroits, celui de
la rue Lafayette et la presque forme
par Palmer's Cove et la mer, occu-
pant principalement par des fabriques
et des habitations ouvrières. L'his-
torique maison "aux sept pigeons"
fut aussi en danger.

LES FLAMMES S'ETENDENT

Le feu s'étendit en demi-cercle
prenant d'abord une direction sud-
est, à partir de Gallows Hill, où
l'on avait coutume de pendre les
condamnés, et s'avantant vers le
sud-ouest, menaçant l'hôtel
de ville et le centre du commerce de
Salem.

LA DYNAMITE EMPLOYEE

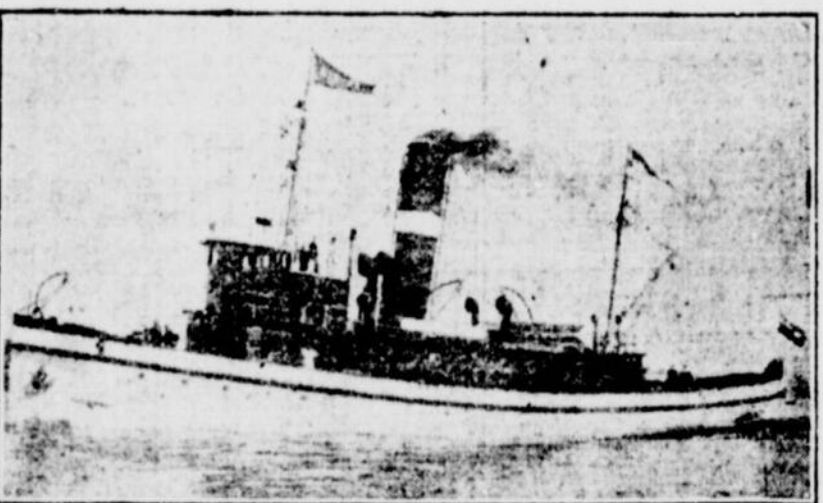
A ce moment, il semblait que tou-
te la ville allait y passer. Les pom-
piers ne pouvant faire face à tous
les foyers, on eut recours à la
dynamite. On fit sauter plusieurs édi-
fices à la dynamite et tous les
travaux furent suspendus sur ce
point. Après de longs efforts, et
sans cesse à l'œuvre, on réussit à
arrêter le feu sous contrôle.

Y A-T-IL DES MORTS ?

On n'a pas entendu parler de
morts de personnes, mais dans l'ex-
térieur de confusion qui régnait, il est
impossible d'avoir encore de ren-
seignements précis à ce sujet. Il y
a eu certainement beaucoup de bles-
sés.

(SUITE A LA 2me PAGE)

LE PETIT NAVIRE QUI A SOMBRE



LE "LUCIA", DE LA COMPAGNIE SINCENES-McNAUGHTON, qui a
fait naufrage sur le lac St-Louis, hier soir.

UN NAUFRAGE SUR LE LAC ST-LOUIS

Le remorqueur "Lu-
cia" a frappé un
rocher, hier soir, et
a sombré à un mille
de Lachine. — Son
équipage a été sau-
vé.

Il sera
renfloué

Le petit vapeur "Lucia", apparte-
nant à la Montreal Light, Heat &
Power Company, a fait naufrage sur
une batture du lac St-Louis un peu
avant minuit hier soir. Il revenait
des Cédres à Lachine, sous le com-
mandement du capitaine Théophile
Proulx, quand son gouvernail refu-
sa de manœuvrer convenablement,
il alla se jeter sur un banc. Sa cale
s'ouvrit, et il enfouit rapidement
sous l'eau, ne laissant voir de sa
structure que la cabine du pilote.

L'APPEL AU SECOURS

Les affluents de détresse du "Lu-
cia" furent entendus de la popula-
tion de Lachine. Le vaisseau ne se
trouvait qu'à environ un mille de la
ville, mais dans la nuit, on ne pou-
vait de la rive se rendre compte de
l'état où se trouvaient les naufrages.
Des canots à moteur du Lachine
Boating Club se rendirent en toute
hâte à l'endroit de l'accident, et re-
tèrent à LA 2me PAGE.

(SUITE A LA 2me PAGE)



ENVIRONS DE LA GARE DU BOSTON & MAINE, où l'on a vu ar-
rêter le feu.

VRAIE MINE DE BIJOUX

Un jeune homme a fait
une étrange découverte
hier à Drummondville :
plus de cent bagues en-
fouies sous terre.—Est-
ce le produit d'un vol
ou l'acte d'un fou.—Tout
le monde l'ignore.

LA POLICE
LE DIRA

(Spécial à la PATRIE)
DRUMMONDVILLE, 26. — Un
jeune garçon de la localité vient de
découvrir, non pas une mine d'or,
ni une veine d'argent, mais quel-
que chose de mieux puisque le tra-
vail de fabrication est tout fait.

130 BAGUES

Il s'agit de la découverte, dans un
amas de sable dans une cour de
cette ville d'un lot d'environ cent-
treize bagues de différentes gran-
deurs.

Il y en a pour doigts d'enfant,
pour jeunes filles et pour des doigts
d'une grosseur très respectable.
Comment cette bijouterie s'est-elle
trouvée dans cette cachette ?

L'OPINION DU CHEF DE POLICE

Le chef de police de Drummondvil-
le, qui a maintenant la garde des
bijoux, suppose qu'un varachon, ou
quelques hommes ont donné la chas-
se à la bague, mais il n'a pas voulu
aller chercher les bagues et les aurait
cachées, dans l'espoir de venir les
rechercher.

On comprendra que la police soit
assez réticente.
Si quelque personne croit avoir
des droits sur la trouvaille, elle de-
vra se présenter au bureau de poli-
ce pour plus amples renseignements.

LES BANDITS TRAGIQUES

UNE FEMME DIT QUE L'ES-
A VUS RODER DANS LE NOIR.

(Spécial à la PATRIE)

STE-LUCIE, Comté de Terrebonne,
26. — La terreur est à son comble
parmi les colons qui habitent
dans les districts entre Ste-Lucie et
Ste-Marguerite.

Depuis quinze jours, deux indivi-
dus à mine patibulaire, habitent le
bois de cette région. De temps à
autre, ils se risquent à faire des
sorties pour aller s'approvisionner
chez les cultivateurs. Une dame la-
haye, de Ste-Marguerite, qui a don-
né à diner à l'un des deux indivi-
dus, avant qu'il ne parte, le portait
des deux menottes derrière le cou
de la police de Montréal, se dit être
d'avoir vu la visite de Foucault, le
son côté M. Félix Lafleur, cultiva-
teur du même endroit, croit qu'il a
donné à déjeuner à Bourret, le se-
maine dernière. Bourret, aurait
mangé à la hâte et se serait enfui
dans les bois.

Sont-ce bien les fameux malin-
tes tant recherchés et qu'on a
prétendu voir un peu partout dans
la province? Dans tous les cas, si
ce sont eux, ils ne pouvaient choisir
un meilleur endroit pour se ca-
cher, loin de la police, du télépho-
ne, du téléphone et de deux pas des
grands bois de la réserve des Sup-
pléants et de la rivière "Bray Est"
(un des affluents de la rivière du
Nord).

LE VIEUX "PITRE"

On croit maintenant que les res-
tes de ce malheureux sont ceux du
"Vieux Pitre", un vétéran de l'ar-
mée française, qui aurait fait la
guerre de "Crémée".

Les gens de Terrebonne se rap-
pellent que le bonhomme demeura
assez longtemps dans le château
avec le mystérieux Rockard, et sa
disparition coïncide avec l'incendie
de l'édifice.

Quand à Rockard, il aurait été
vu au terminus de la voie du tra-
vail, alors que le feu faisait rage.
Des personnes auraient attiré son
attention sur le fait, mais il au-
rait gardé une attitude indiffé-
rente.

(SUITE A LA 2me PAGE)

FIN DES FETES A QUEBEC

Vingt-cinq mille per-
sonnes vont présenter leurs
hommages à Son Emi-
nence le Cardinal Bé-
gin.—Le maire de Qué-
bec envoie, au nom de
la ville, un message au
Souverain Pontife.

LA REPONSE
DU PAPE

QUEBEC, 26. — La fin des fêtes
cardinalesques à Québec a été
marquée par une grandiose
réception populaire, qui a eu
lieu, hier soir, à l'hôtel de ville.
C'était le dernier événement du
triduum de ces fêtes mémorables.
Jamais l'hôtel de ville n'avait été
si somptueusement décoré, jamais
foule aussi grande ne s'était pres-
sée dans ses couloirs et dans ses
salles.

La salle du conseil de ville ou à
son lieu la réception, disparaissait
sous les roses et les pivoines qui
couvraient le parquet et le trône
préparé spécialement pour la cir-
constance.

25,000 PERSONNES

On calcule que plus de 25,000 per-
sonnes ont défilé, hier soir, devant
Son Eminence le cardinal Bégin.
Celui-ci était assis sur le trône,
ayant à sa droite S. H. le maire
Drouin et à sa gauche S. G. Mgr.
P. E. Roy.

LE DEFILE

Le premier qui vint saluer Son
Eminence fut S. H. le lieutenant-
gouverneur, suivi de Lady Lange-
lier et de Mlle Langehier, puis vint
Sir Lester Gouin et ses collègues,
les députés, les juges et plusieurs
autres personnalités officielles. En-
suite vint la foule, elle défila pen-
dant plus de deux heures. C'est le
général M. H. J. B. Thibault qui
a présenté à Son Eminence les
principaux personnalités.

Pendant ce temps deux arches-
bouteaux de bois nationaux à dix
heures, la cérémonie était ter-
minée. Elle fut d'une solennelle
grandeur et en même temps d'une
gaudience.

(SUITE A LA 2me PAGE)

TOM DUNN EST MORT

LE DOYEN DES REPORTERS DU
DISTRICT DE QUEBEC VIENT
DE MOURIR.

QUEBEC, 26. — La mort vient de
faire une victime parmi les rangs
des journalistes québécois en venant
à enlever le plus ancien reporter du
district de Québec. En effet, ce ma-
tin, à 9 heures s'est éteint, natu-
rellement, au Jeffrey Hale, après une
longue maladie, Thomas Wil-
liam Dunn.

Tom Dunn, comme tout le monde
l'appelait, était d'une popularité
sans exemple dans la ville. Il n'y
avait pas deux personnes dans la
ville qui ne l'aient connu. C'était le
bon garçon par excellence, brave
cœur toujours prêt à rendre service,
travailleur infatigable. Il s'était
identifié pour ainsi dire avec le
portage à tel point qu'il ne se pas-
sait pas le plus petit événement
sans qu'il n'importe quel point de la ville,
sans que l'on ne notifiât d'abord
Tom. Il était averti d'un accident
avant même le coroner ou la police.

Tom Dunn était âgé de 53 ans et
il faisait du reportage depuis l'âge
de 20 ans. Il fut reçu avocat mais
il ne pratiqua jamais. Outre son
travail de reportage qu'il faisait la
nuit au "Chronicle", il était em-
ployé le jour au bureau du proto-
notaire.

Le défunt était le fils de feu John
Dunn et le frère de feu Charles
Dunn, de Albert Dunn de Mme A. A.
Lanfleur et de Mme Antoine de Lot-
binière Lanet.

QUARANTE JUGEMENTS

L'honorable juge Philippe Demers,
siégeant en Cour Supérieure, a ren-
dus, ce matin, près de quarante ju-
gements, ce qui constitue un véri-
table record. Le magistrat a été
imposés cette besogne pour que les
intéressés ne souffrent pas de sa
vacance et n'attendent pas à l'au-
tomne.

LES DECORES



L'HON. JUGE P. E. ROY, COMMANDEUR



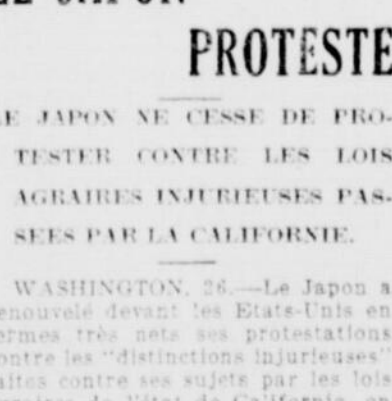
L'HON. M. THOMAS CHAPUIS, COMMANDEUR



L'HON. M. DROUIN, COMMANDEUR



L'HON. M. BOUCHER, COMMANDEUR



M. DUBOIS, COMMANDEUR



M. DUBOIS, COMMANDEUR



M. DUBOIS, COMMANDEUR

LA FIN DE L'ENQUETE

UN BON NAGEUR SE NOIE

M. Pierre Tremblay,
le fils d'un de nos
concitoyens les
mieux connus, est
victime de l'onde
perfidie à Belœil
hier soir.

EMOI DANS
LE VILLAGE

(Spécial à la PATRIE)

BELŒIL, 26. — Les rives du
Richelieu qui bordent les localités
de Belœil et de St-Hilaire ont été
le théâtre hier soir d'un pénible ac-
cident.

Tout par la clémence de la tem-
pérature ainsi que par le calme de
la rivière, deux jeunes gens, M.
Pierre Tremblay, 21 ans, fils de
M. O. Tremblay, marchand, bien
connu à Montréal, et l'un de ses
amis M. Gagnon, partirent en pro-
menade dans le bateau-moteur de
M. Tremblay. L'eau était belle et
tentait les deux jeunes gens. Le
bateau fut bientôt ancré et les deux
amis ne tardèrent pas à se livrer
aux plaisirs de la natation.

LA SECOURS

Au bout de quelques minutes M.
Tremblay se sentit fatigué et cria
à son ami de venir à son secours.
M. Gagnon parvint à le saisir,
mais en voulant le ramener à la rive,
Tremblay glissa et coula à pic.

Aux cris poussés par M. Gagnon,
de nombreux chaloupes et canots
accoururent de tous côtés.

Malgré toutes les recherches fai-
tes par les amis de M. Tremblay et
par de nombreuses personnes de
St-Hilaire et de Belœil le cadavre
n'a pu être retrouvé. Ce matin à 4
heures 30 plusieurs cartouches de
dynamite ont été jetées dans le fleu-
ve, mais sans résultat.

LE CADAVRE EST RETROUVE

(PLUS TARD)
BELŒIL, 26. — On a trouvé à 11
heures le cadavre de M. Pierre Trem-
blay.

ON ADOUCIRA LEUR REGIME

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
VA RENDRE MOINS PENIBLE
LE SEJOUR DANS LES PENI-
TENCIERS.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Le ministre de
la Justice a décidé d'apporter des
réformes importantes dans les pé-
nitenciers conformément au rapport
de la Commission Royale présentée
au parlement à la dernière session.
Ces réformes seront introduites au
penitencier de Kingston, puis en-
suite mises dans les règlements des
autres établissements de ce genre.

À l'avenir les forçats auront un
souper le dimanche au lieu de pren-
dre leur dernier repas dans l'après-
midi, un nouveau genre de cuillères
et de fourchettes leur sera fourni.
Les douches seront abolies ou ne
seront tolérées que dans des cas
très graves. Un médecin visitera
chaque prisonnier, un autre résident.
Le ministre de la Justice annonce
bientôt à quelle date les nouveaux
règlements seront mis en vigueur.

Les avocats du "Stor-
stad" et de l'"Em-
press" font leurs
plaidoiries cet a-
près-midi et de-
main, puis la com-
mission d'enquête
sur le désastre de
la Pointe au Père
s'ajournera.

JUGEMENT DANS DEUX SEMAINES

(Service spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 26. — Les avocats qui
représentent la compagnie du Pa-
cifique, propriétaire de l'Empress et
Ireland, ceux du Storstad et ceux
du gouvernement fédéral attendent
très occupés ce matin à préparer les
plaidoiries qu'ils présenteront à la
Commission d'enquête sur le nau-
frage.

Cet après-midi à 2.30 hrs. M. Bu-
cher Aspinall, C.E.R., le principal avo-
cat de l'Empress, a commencé son
discours, qui durera environ deux
heures et demie.

ADJOURNEMENT

La Commission s'ajournera alors
jusqu'à demain, et M. Haight, l'a-
voocat des propriétaires du Storstad
prendra la parole, suivi par M. As-
pinall, pour la réplique.

Ce sera ensuite le tour de M. New-
combe, C.E.R., qui a suivi la cause
dans l'intérêt du Dominion et qui
terminera sans doute dans l'après-
midi de samedi.

JUGEMENT DANS DEUX SE-
MAINES

Il paraît avoir été décidé par les
membres de la Commission que le
jugement sera rendu à Québec et
qu'une session spéciale sera appelée
à cet effet dans environ deux se-
maines. Pendant ce temps il est pos-
sible que les commissaires se ren-
drent à LA 2me PAGE.

PENIBLE ACCIDENT A UN OUVRIER

IL SE FRACTURE LES DEUX
JAMBES EN TOMBANT D'UNE
HAUTEUR DE 50 PIEDS.

QUEBEC, 26. — Hier, après-midi,
un grave accident est arrivé à M.
Joseph Lévesque, qui demeure à St-
Sauveur, 12 rue Talon. Il était à
goudronner le toit de la maison de
Mme Poltras, rue Saint-Luc, quand
la corde qui le soutenait se rompit
tout à coup et le malheureux tom-
ba d'une hauteur de près de 50
pieds. Quand on vint le relever,
il avait les deux jambes fracturées
à la hauteur du genou. L'ambulan-
ce, aussitôt appelée, a transporté
le blessé à l'Hôtel-Dieu.

ON ADOUCIRA
LEUR REGIME

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
VA RENDRE MOINS PENIBLE
LE SEJOUR DANS LES PENI-
TENCIERS.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Le ministre de
la Justice a décidé d'apporter des
réformes importantes dans les pé-
nitenciers conformément au rapport
de la Commission Royale présentée
au parlement à la dernière session.
Ces réformes seront introduites au
penitencier de Kingston, puis en-
suite mises dans les règlements des
autres établissements de ce genre.

À l'avenir les forçats auront un
souper le dimanche au lieu de pren-
dre leur dernier repas dans l'après-
midi, un nouveau genre de cuillères
et de fourchettes leur sera fourni.
Les douches seront abolies ou ne
seront tolérées que dans des cas
très graves. Un médecin visitera
chaque prisonnier, un autre résident.
Le ministre de la Justice annonce
bientôt à quelle date les nouveaux
règlements seront mis en vigueur.

LEUR REGIME

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
VA RENDRE MOINS PENIBLE
LE SEJOUR DANS LES PENI-
TENCIERS.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Le ministre de
la Justice a décidé d'apporter des
réformes importantes dans les pé-
nitenciers conformément au rapport
de la Commission Royale présentée
au parlement à la dernière session.
Ces réformes seront introduites au
penitencier de Kingston, puis en-
suite mises dans les règlements des
autres établissements de ce genre.

À l'avenir les forçats auront un
souper le dimanche au lieu de pren-
dre leur dernier repas dans l'après-
midi, un nouveau genre de cuillères
et de fourchettes leur sera fourni.
Les douches seront abolies ou ne
seront tolérées que dans des cas
très graves. Un médecin visitera
chaque prisonnier, un autre résident.
Le ministre de la Justice annonce
bientôt à quelle date les nouveaux
règlements seront mis en vigueur.

LEUR REGIME

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
VA RENDRE MOINS PENIBLE
LE SEJOUR DANS LES PENI-
TENCIERS.

LE SCANDALE DES CHEVAUX

Le maire expose le fait d'une dépense de \$10,000, faite par le chef Tremblay, sans autorisation et sans que les crédits eussent été votés à cette fin.

LE CHEF INVOQUE LA FORCE MAJEURE

Après une journée d'absence, pour cause de maladie, le maire Martin a signalé son retour à l'hôtel de ville, ce matin, par une révélation sensationnelle concernant l'achat de \$10,000 de chevaux pour le service des incendies, sans autorisation et sans que les crédits eussent été votés à cette fin.

Appelé à donner des explications sur cette affaire, le chef Tremblay a pris toute la responsabilité de l'illégalité commise, expliquant que les chevaux avaient été achetés afin de faire face à une éventualité d'une exceptionnelle gravité, mais avouant qu'il avait eu tort de n'en pas informer les autorités.

Il appert que lors de la disette d'eau du mois de décembre dernier, l'ancien bureau de contrôle donna au chef Tremblay l'ordre de prendre les mesures nécessaires à la sécurité du public, en cas d'incendie, et le chef décida d'établir une patrouille mobile afin de prévenir toute conflagration. Sept fourgons d'urgence furent aménagés à cette fin et pourvus d'extincteurs. Ces fourgons devaient circuler par les rues et veiller à la première alerte. Afin de ne pas nuire à l'efficacité de la brigade régulière, le chef acheta trente chevaux au prix de \$10,000.

Pour payer cette somme due au vendeur, le chef, au lieu de faire rapport dans le but de se procurer l'argent nécessaire, recommanda, au mois de mai, l'achat de soixante chevaux au coût de \$28,000. Et ce crédit ayant été voté par le Conseil, on découvre aujourd'hui que \$10,000 de cette somme de \$28,000 ont été affectés au paiement des chevaux achetés en décembre, à l'insu de l'exécutif.

De la protestation du maire Martin et l'enquête qui a eu lieu ce matin. Le chef a été blâmé d'avoir eu recours à un moyen illégal qui engageait la responsabilité de la ville, alors qu'il s'agissait d'un cas de force majeure et qu'il n'y avait pas lieu de cacher ce qui avait été fait dans les circonstances. Seulement, la question est de savoir qui est responsable des \$10,000 dépensés illégalement et le maire veut que si la ville est forcée de payer cette somme, ceux qui ont été cause de la dépense en portent la responsabilité; ce que soit le chef Tremblay, que ce soit l'acheteur de la ville, ou que ce soient les ex-trouvailles de la ville qui ont permis d'engager ainsi le crédit de la ville.

Le chef Tremblay admet qu'il a eu tort de ne pas exposer la question sous son vrai jour, mais il plaide bonne foi et accepte la responsabilité de ce qui a été fait.

La révélation du maire et les explications du chef ont créé une émotion profonde à l'hôtel de ville et elles auront un long retentissement au Conseil et dans le public. L'affaire sera, en effet, soumise aux tribunaux, car les contrôleurs refusent de payer l'argent qui a été voté pour l'achat de 71 chevaux, alors que quarante et un chevaux seulement étaient requis. L'avocat de la ville est chargé d'aviser l'exécutif sans délai.

Au cours de la discussion ce matin, le maire Martin a déclaré que les chevaux achetés dernièrement, lors de la foire qui a eu lieu au Marché à Foins, coûtaient beaucoup moins cher que ceux que la ville achetait autrefois, toujours chez le même vendeur, M. Jacobs, de qui ont été achetés les chevaux du mois de décembre. Ces derniers coûtaient \$375 pièce, alors que les autres ne coûtent que \$240, \$250 et \$300.

"Mais, ces chevaux sont inférieurs aux anciens," dit le chef Tremblay. "Maire. — On va essayer de déprécier ce que nous avons fait. Je m'y attelle. Mais, je ne souffrirai pas de chantage et les employés qui essaieraient de boycotter la ville sortiraient de l'hôtel de ville."

L'ENQUETE SUR LE VOL

L'audition de la cause d'Armand Brault, Binet et Chalifoux est commencée.

On a continué, cet après-midi, sur enquête de la cause de ce nommé Armand Brault, Binet, Edouard Chalifoux et autres, accusés d'un vol de \$2,300 en argent.

On se rappelle que le 4 avril dernier, à une heure et demie de l'après-midi, le commis d'une grande fabrique de la partie nord de la ville, revenant de la banque de Montréal avec une somme de \$2,300, avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

M. Brault, un excellent ouvrier, se trouvait en excellent santé. En arrivant à Québec, il s'est aperçu qu'il avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

On a continué, cet après-midi, sur enquête de la cause de ce nommé Armand Brault, Binet, Edouard Chalifoux et autres, accusés d'un vol de \$2,300 en argent.

On se rappelle que le 4 avril dernier, à une heure et demie de l'après-midi, le commis d'une grande fabrique de la partie nord de la ville, revenant de la banque de Montréal avec une somme de \$2,300, avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

On a continué, cet après-midi, sur enquête de la cause de ce nommé Armand Brault, Binet, Edouard Chalifoux et autres, accusés d'un vol de \$2,300 en argent.

On se rappelle que le 4 avril dernier, à une heure et demie de l'après-midi, le commis d'une grande fabrique de la partie nord de la ville, revenant de la banque de Montréal avec une somme de \$2,300, avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

On a continué, cet après-midi, sur enquête de la cause de ce nommé Armand Brault, Binet, Edouard Chalifoux et autres, accusés d'un vol de \$2,300 en argent.

On se rappelle que le 4 avril dernier, à une heure et demie de l'après-midi, le commis d'une grande fabrique de la partie nord de la ville, revenant de la banque de Montréal avec une somme de \$2,300, avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

On a continué, cet après-midi, sur enquête de la cause de ce nommé Armand Brault, Binet, Edouard Chalifoux et autres, accusés d'un vol de \$2,300 en argent.

On se rappelle que le 4 avril dernier, à une heure et demie de l'après-midi, le commis d'une grande fabrique de la partie nord de la ville, revenant de la banque de Montréal avec une somme de \$2,300, avait été placé dans une petite voiture et qui était descendu à la place des employés de la maison.

COMMISSAIRES D'ECOLES ELUS

Dans les commissions scolaires indépendantes de Montréal, l'appel nominal des candidats vient d'avoir lieu.

ELECTIONS PAR ACCLAMATION

LA NATIVITE D'HOCHELAGA

M. Israël Couture, commissaire sortant de charge, a pour adversaire M. Adolphe Rivet.

LONGUE-POINTE

M. J. A. Paré, commissaire sortant de charge, a pour adversaire M. Omer Dufresne.

BORDEAUX

MM. J.-A. Beaulieu et Walter Manning, élus tous deux par acclamation.

LAVAL DES RAPIDES

MM. V. Desjardins et O. Desgaulx ont été élus en nomination, en remplacement de MM. Thériault et Lachance, commissaires sortant de charge.

ARUNTSIC

Joseph Filiatrault a été élu commissaire d'écoles, en remplacement de M. J.-B. Pelletier, qui s'est retiré.

STEDOUARD, DE MONTREAL

Les candidats mis en nomination ont été MM. J.-N. Boyer, agent, et J.-D. Veritas, médecin.

ST-EDOUARD, DE MONTREAL

Les deux candidats sortant de charge, MM. Alfred Durand et J.-B. Pelletier, ont été élus sans opposition.

NOTRE-DAME DE GRACE

Il y a, cette année, trois candidats au poste de commissaire d'écoles: le Rev. M. Bibaud, curé, M. Joseph Prud'homme, tous deux sortant de charge, et un troisième candidat, M. Jos. St-Germain.

OUTREMONT

Le Rev. Père O. Charbonneau, C.S.V., curé de St-Viateur, et M. Henri Millette, réélus par acclamation.

ST-JEAN-BERCHMANS

MM. Pettitjean et Falardeau, commissaires sortant de charge, ont été élus sans opposition.

SAINT-GERMAIN

M. Alfred Chénier, commissaire sortant de charge, a été réélu sans opposition.

SAINT-MADELEINE

M. Arthur Corbin, et M. Siméon Proulx, commissaires sortant de charge, ont été élus sans opposition.

SAINT-MADELEINE

DES CHANOINES A QUEBEC

UN CHAPITRE SERAIT BIENTOT ETABLI DANS LA VILLE EPISCOPALE DU CARDINAL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE) — QUÉBEC, 26. — Un chapitre de chanoines sera probablement bientôt établi à Québec. Telle est la rumeur qui circule depuis quelques jours. Les bulles créant les chanoines seraient même arrivées depuis plusieurs mois à Québec. Certaines difficultés qui seraient survenues auraient retardé la réalisation du projet. Ces difficultés n'existant plus, le chapitre serait bientôt constitué. Parmi ceux qui seraient nommés chanoines du chapitre de Québec, on mentionne les noms de M. l'abbé Eugène K. Lafamme, curé de la basilique, M. l'abbé A. Beaudoin, curé de St-Jean-Baptiste de Québec, et de M. l'abbé Dumais, supérieur du collège de Ste-Anne de la Visitation.

ON LANCE UN REMORQUEUR

On a lancé hier des chantiers maritimes du ministère de la marine, à Sorel, le deuxième remorqueur construit dans le cours de l'hiver et du printemps. Le remorqueur est destiné à servir l'une des deux nouvelles dragues que le gouvernement vient de recevoir. Le remorqueur est tout en acier, mesure 100 pieds de longueur, 22 pieds et 6 pouces de largeur et dix pieds de profondeur. Il est muni de deux machines composées de 12 cylindres et 24 paires de diamètre. La vapeur est fournie par une chaudière des plus modernes. Un service contre les incendies, une pompe d'une capacité de 1,200 gallons à la minute y est aussi installée.

L'EXPEDITION DES JOURNAUX

(Dépêche spéciale à la PATRIE) — OTTAWA, 26. — Le ministre des Postes augmente les taxes pour l'expédition des journaux et des revues conformément à la loi des Postes. A la dernière session l'honorable M. Pelletier a cherché à faire passer la loi de façon à lui permettre de fixer les taxes dans certains cas. Le Sénat a modifié le bill de telle manière qu'il a été rendu inapplicable pour le gouvernement. Aujourd'hui la loi est mise en vigueur telle qu'elle existe.

Dans le passé le tarif pour les journaux était de un quart de sou par livre, à l'avenir il sera de un sou par journal pour les endroits où il y a la livraison par bateau et sans livraison le tarif sera 1/4 de sou par journal. Le ministre annonce que ces taxes sont fixées en vertu de l'article 71 de la loi des postes.

Le ministre a étudié plusieurs fois cette question de taxes avec l'Association de la Presse et il fut résolu qu'une augmentation était raisonnée, cette augmentation devant être fixée entre la ministre et l'Association. Le bill présenté à la dernière session, accordait le pouvoir au ministre et c'est cette mesure qui a été pratiquement rejetée par le Sénat.

LES ECOLES BILINGUES

(Spécial à la PATRIE) — OTTAWA, 26. — La cause des écoles séparées se poursuit activement devant le juge Lenoir. Le principal témoin à la séance d'hier a été Mme Dumais, directrice de l'école Garneville. Mme Dumais, qui possède une grande expérience comme institutrice, dit qu'il est impossible d'appliquer le règlement 17 qui ne comporte pratiquement que l'enseignement anglais. A 6 h 30 hrs. hier soir, le témoignage de Mme Dumais n'était pas terminé, et se continuera aujourd'hui. Mme Dumais déclare qu'il est possible d'enseigner efficacement le français et l'anglais.

AIMABLES VISITEURS

Les délégués des Clubs Associés d'Annonces se rendent demain les hôtes de la ville et de la Commission du port.

Réception et promenade

Montréal aura demain la visite d'un grand nombre de délégués qui ont pris part à la convention des Clubs Associés d'Annonces à Toronto. La ville les recevra à 10 heures au port, puis deux voitures de la compagnie des tramways, mises gracieusement à leur disposition, les conduiront au quai de la commission du port qui leur fera faire une promenade d'inspection depuis le pied du canal Lachine jusqu'à la cascadelle. A midi un léger lunch sera servi à bord du yacht des commissaires du port, puis la partie reprendra le fleuve jusqu'au débarcadère de la rue McGill, où trente-cinq voitures de place les attendront à 2 heures p.m. pour une promenade à travers la ville. Les autorités municipales leur offriront ensuite sur la montagne un lunch fort et des rafraîchissements, à 3 heures p.m. Le retour s'effectuera en passant par Westmount.

Le comité de réception se compose de MM. O. S. Paré, de l'Imperial Tobacco Company, Geo. Ham, du Pacific Canadian, Theodore Morgan, de Henry Morgan & Co, Limited, H. A. Robert, de la Presse, Eugène Tarte de la PATRIE, E. J. L'Esperance, de la Sun Life Insurance Company.

Les délégués seront l'objet d'une réception au gouvernement qui leur offrira des cadeaux sous forme de sacs d'épicerie.

LES DELEGUES A OTTAWA

(Dépêche spéciale à la PATRIE) — OTTAWA, 26. — Une centaine de membres de la "Pilgrim Publicity Association" sont arrivés ici ce matin en route pour Montréal. Ils viennent d'assister à la convention des annonceurs de Toronto et seront à Montréal jusqu'à six heures ce soir.

Le maire d'Ottawa, M. Taylor Mealy, leur a souhaité la bienvenue. Après avoir déjeuné au Château Laurier, ils ont pris part à une excursion organisée par la ville en leur honneur. Ils ont lunché au Château Laurier et ils ont pris le train pour Montréal.

LE VOL DES CHEVAUX

Le nommé George Rogers, comparait ce matin devant le juge Lenoir sous l'accusation d'un vol d'un cheval et d'une voiture, la propriété d'un cultivateur de la campagne. Avant d'être arrêté, Rogers avait volé une voiture et une promenade. A son départ, Rogers avait volé une voiture et une promenade. A son départ, Rogers avait volé une voiture et une promenade.

Il paraît que plusieurs de ces voleurs d'attelage n'ont pas réellement l'intention de garder le bien d'autrui. Ils se contentent d'un cheval que pour faire le transport d'articles quelconques, pour le revendre ensuite.

DES SŒURS SUR LES PAQUEBOTS

Les petites religieuses françaises, dont le dévouement ne connaît pas de bornes, viennent d'être admises en Allemagne d'une manière absolument surprenante. Ainsi les représentants de la ligne North German Lloyd à Montréal, nous ont annoncé ce matin qu'au départ du "Barbarossa", le 2 juillet prochain, de New-York pour Brême, il y aura deux sœurs de charité à bord de chacun de leurs paquebots pour donner leurs soins aux femmes et aux enfants de l'embarquement.

Les arrangements viennent d'être conclus avec les sœurs françaises de Vienne pour engager deux sœurs de charité sur chacun de leurs vaisseaux.

Ce beau geste de cette compagnie mérite certainement d'être mentionné.

UNE SCENE AMUSANTE

Un cultivateur se fait voler six petits cochons de lait. — L'inculpé dans une situation fort embarrassante.

Des badauds qui s'amuse

Les nombreuses personnes qui stationnent, hier, aux environs du marché Bozars, se sont fort amuser d'un spectacle qui a eu son dénouement, ce matin, devant le juge Lenoir. Un cultivateur des environs de la ville, était arrivé depuis quelques heures au marché avec une voiture remplie de produits de la ferme, plus quatre petits cochons de lait vivants. Qu'on imagine sa surprise quand, après s'être amusé pendant quelques instants, il trouva vide la boîte aux cochons.

Un voisin lui dit qu'il avait vu partir un individu avec les quatre bêtes qu'il traînait à sa remorque, sans aucune difficulté. Le détective Eugène Martin, qui passait sur les lieux, mis au courant de l'affaire, se mit à la recherche du prétendu voleur et de ses quatre prometteurs. Un grand nombre de personnes suivirent le policier.

Rue Bonaparte, près d'une rue, des cris perçants d'un petit cochon qu'on aggrave, attirèrent l'attention de la foule qui se portait dans la direction de ces cris. On trouva le nommé W. Lajoie qui s'efforçait d'attirer à lui non pas quatre, mais trois cochons, qui s'acharnaient, résistaient violemment en poussant des cris affreux.

Le détective Eugène Martin, et se mit les bêtes à leur propriétaire. Au domicile de l'accusé, rue St-André, on a trouvé le quatrième cochon égaré et prêt à être mis au feu. C'est le dernier qui a servi de "pièce à conviction" ce matin, devant le juge Lenoir, qui a refusé de le voir.

LE FEU A ST-SAUVEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE) — QUÉBEC, 26. — Le feu s'est déclaré cet après-midi, à St-Sauveur, dans la rue Marie de l'Incarnation, et a détruit une maison appartenant à M. L. A. Robitaille, entrepreneur général. Les trois étages de l'édifice ont été détruits. Le premier étage occupé par Léonidas Trudel, journaliste, le second, par J.E. Durocher, et le troisième, par M. Léon Blet, menuisier. M. Robitaille avait des assurances sur sa propriété, ainsi que M. Trudel. Les autres locataires n'en avaient pas.

POURSUITE CONTRE LA VILLE

Déjà l'agitation de Montréal a fait un arrosage qui a fait le plus dangereux nid à litiges qu'il soit possible d'imaginer. Encore ce matin, l'achèvement dans le magasin de la procédure commencée par une motion sur particularités, au Cour de Pratique, pour une cause de Montréal contre la ville de Montréal, au montant de \$35,000.00.

Les promoteurs de M. Monette et Lenoir, qui ont immédiatement, après l'arrêt du juge Lenoir, le 1er janvier dernier, par suite de l'insuffisance de l'ami, conséquence de la rupture de l'agitation qui n'avait pas été construite selon les règles de l'art.

M. Oscar Lavallée, procureur de la ville de Montréal, a produit comme conséquence, la motion qui a été mentionnée pour savoir "spécialement" les règles de l'art qui ont été violées.

L'hon. juge Guérin a pris la motion en délibéré.

ACCIDENT DE TIR

(Spécial à la PATRIE) — FARNHAM, 26. — Mercredi soir, Messieurs F. Béchard, Francis Kid et Jos. Stone tirèrent à la cible avec une carabine 22 M. Béchard chargeait l'arme pour tirer le dernier coup avant de se coucher, lorsque la cartouche fit explosion dans le baïolet et la balle alla frapper le genou de M. Béchard.

Les docteurs Black firent les premiers pansements au blessé, et décidèrent de ne pas extraire la balle pour le moment.

L'ENTENTE CORDIALE

Des matelots français et anglais se disputent et s'assomment. — Les uns aux hôpitaux, les autres aux fers.

La police intervient

Un rapprochement a eu lieu hier entre des matelots anglais et des matelots français de la "Touraine", au café Neptune au Saint-Paul. Ce fut un rapprochement officieux et contrairement aux principes de l'entente cordiale, les intéressés se sont donné la main, mais ont fait la figure.

Alors dire après cela que la municipalité adoucit les mœurs. C'est après avoir vu des flots d'armes qui se baladent tout excepté de la piquette.

A l'hôtel Neptune les matelots français mis au galest par de copieuses libations, s'amusent à se battre, quand un groupe de matelots anglais les interromp.

On échangea des mots, puis des coups de poings, puis la lutte s'engagea à coups de bottes.

Quand on put éparter les belligérents, trois matelots français de la "Touraine" étaient blessés, dont l'un assez gravement. Son état n'a rien de rassurant.

Les agents ayant pris possession de la place, ont arraché aux matelots français des lettres adressées aux agents et les ont jetés au poste.

Ce sont les agents Dédé et Chapman de la police du port qui ont fait passer ces lettres internationales, espérances, n'aura pas de conséquences diplomatiques.

M. TAFT A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 26. — L'ex-président Taft a passé une heure et demie, à Sherbrooke ce matin. Il se rendait à Murray Bay. L'ex-président des Etats-Unis, interviewé par le représentant de la PATRIE, a refusé de dire qu'il soit du retour. Il a déclaré qu'il était hors de la politique, et qu'il comptait uniquement sur son université. D'ailleurs, s'il fait rempart, il ne sera pas responsable du tarif et n'a pas de rôle à jouer en la matière.

AVALANCHE DE SCANDELES

Un nouveau scandale en rapport avec la construction d'écluses, est à l'ordre du jour à l'hôtel de ville. C'est au quartier Côte des Neiges, entre deux qui coule ce diabolique. Un éclusier qui a coûté \$155,000 à la ville aurait pu être construit pour \$81,000, soit \$74,000 de moins.

On parle de fraude et une enquête solennelle sera instituée.

BATAVIA, 26. — De nombreuses populations ont été tuées et blessées par un violent tremblement de terre qui a ravagé tout le sud de l'île Sumatra. A Benkoelen, la plupart des édifices ont été démolis, et toutes communications par téléphone et par câble sont interrompues.

AVIS DE DECES

DESLOUCHAMPS. — En cette ville, le 25 juin courant, à l'âge de 69 ans, est décédé Eugène Deslouchamps.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant.

Les parents et amis sont priés d'assister aux obsèques.

LES VRAIS GENTLEMEN

préparent les sardines Golf Club. C'est un fait.



PROGNOSTICS

Jeudi 25. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Vendredi 26. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Samedi 27. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 28. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 29. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 30. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 1. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 2. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 3. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 4. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 5. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 6. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 7. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 8. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 9. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 10. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 11. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 12. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 13. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 14. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 15. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 16. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 17. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 18. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 19. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 20. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 21. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 22. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 23. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 24. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 25. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 26. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 27. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 28. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 29. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 30. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 31. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 1. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 2. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 3. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 4. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 5. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 6. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 7. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 8. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 9. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 10. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 11. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 12. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 13. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 14. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 15. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 16. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 17. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 18. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 19. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 20. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 21. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 22. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 23. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 24. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 25. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 26. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 27. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 28. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 29. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 30. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 31. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 1. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 2. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 3. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 4. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 5. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 6. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 7. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 8. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 9. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 10. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 11. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 12. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 13. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 14. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 15. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 16. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 17. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 18. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 19. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 20. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 21. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 22. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 23. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 24. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 25. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 26. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 27. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 28. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 29. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 30. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 31. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 1. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 2. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 3. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 4. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 5. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 6. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 7. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 8. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 9. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 10. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 11. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 12. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 13. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 14. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 15. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 16. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 17. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 18. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 19. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 20. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Thursday 21. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Friday 22. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Saturday 23. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Sunday 24. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Monday 25. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Tuesday 26. — Vents modérés, beau temps, pluie locale.

Wednesday 27. — Vents

la comédie Robert Reford, nous
annonçait la construction d'un qua-
trième vaisseau que la ligne Cunard
mettra sur le service canadien l'an
prochain.

FUMEZ LES CÉLÈBRES
CIGARETTES
ÉGYPTIENNES "VAFIADIS"

Le candidat, il aura comme adversaire
M. Cléophas Gascon dit Lalonde,
demeurant 601 rue Girard, entre-
preneur et M. Thomas Deslève, de-
meurant 606 rue Orféus, maître

Valeur de 125.00, 125.00
et \$20.00. Pour
\$15.00 et plus cher

J. W. BELANGER, 277, RUE AMHERST

Tél. Est 940. Même porte au nord-est de Ste-Catherine

\$1.00 PAR SEMAINE

\$1.00 PAR SEMAINE

DIAMANT A CREDIT

PIERRE D'UNE JOLIE GROSSEUR

Garantie absolue blanche et de taille parfaite. Monté sur bague de 14 carats.

SAMEDI SEULEMENT \$27.75

\$1.00 par semaine

CREDIT HONORABLE

THE J. J. STEWART & Company Limited.

53 rue Peel Deux Entrées 478 Ste-Catherine O.

Inter-Adm. — Ouvert le soir. En face de "Fairweather" au 1er étage.

ECES DE M. C. JOHN ALLOWAY

Le défunt John Alloway, une des plus connues de Montréal, est décédé hier à sa résidence, 375 Avenue de l'Est, à Westmount, d'une maladie de plus d'un an. Alloway était né en Irlande il y a 55 ans et s'est marié en 1885. Il avait une fille, Miss Mary Alloway, qui habite à Montréal.

BELLE REDUCTION SUR LA QUEBEC SO. RY. CO.

La Québec, Montréal & Southern Railway Co., accorde une réduction importante du prix des billets sur son réseau, ainsi qu'entre Montréal et les gares situées sur sa voie. Les billets sont bons pour le départ et le retour au 1er juillet, 15 jours et 30 jours, avec limite de retour le 2 juillet.

L'HYGIENE INFANTILE

Sous les auspices du bureau d'hygiène municipal, le Dr. Egbert Mailloux donnera une conférence sur l'hygiène infantile, mardi soir, le 30 juin, à 8 heures.

La conférence aura lieu dans le local de l'église St-Etienne, 101 St-Denis et Denison. Elle sera présidée par M. le curé Morin.

Les dames et les jeunes filles sont spécialement invitées.

5¢

Wrigley's Spearmint

Cinq cents dépensés pour la procure du bien-être à toute la famille. Pas besoin de redouter les suites, parce que cela donne bonne bouche, adoucit la gorge, nettoie les dents et facilite la digestion, en produisant beaucoup de salive.

Chaque paquet bien enveloppé dans du papier ciré qui met la délicieuse gomme à la saveur de menthe à l'épreuve de toute impureté.

C'est une grande valeur — la meilleure friandise à acheter pour 5c.

C'est aussi bon que la viande, la meilleure gomme que les machines et l'argent puissent procurer, par tout le monde.

Voyez à avoir de la WRIGLEY.

THE FLAVOR LASTS

WRIGLEY'S SPEARMINT GUM

THE PERFECT LASTS

THE FLAVOR LASTS

MADE IN CANADA

Wm. Wrigley, Jr. Co. Ltd. 7 rue Scott, Toronto

WRIGLEY'S SPEARMINT

Cinq cents dépensés pour la procure du bien-être à toute la famille. Pas besoin de redouter les suites, parce que cela donne bonne bouche, adoucit la gorge, nettoie les dents et facilite la digestion, en produisant beaucoup de salive.

Chaque paquet bien enveloppé dans du papier ciré qui met la délicieuse gomme à la saveur de menthe à l'épreuve de toute impureté.

C'est une grande valeur — la meilleure friandise à acheter pour 5c.

C'est aussi bon que la viande, la meilleure gomme que les machines et l'argent puissent procurer, par tout le monde.

Voyez à avoir de la WRIGLEY.

THE FLAVOR LASTS

WRIGLEY'S SPEARMINT GUM

THE PERFECT LASTS

THE FLAVOR LASTS

MADE IN CANADA

Wm. Wrigley, Jr. Co. Ltd. 7 rue Scott, Toronto

Mâchez-en après le repas

BUREAU DE CONTROLE

UNE GRANDE SECURITE

Les commissaires prennent plusieurs décisions importantes à la séance d'hier. — L'ouverture de la rue Denonville.

C'est l'effet que le président Wilson promet pour les lois sur les trusts qu'il veut faire passer à cette session.

Le huilage des rues

La liberté du commerce

A leur séance d'hier après-midi, les commissaires de la ville ont décidé de prolonger la rue Denonville, dans le quartier Bonard, au coût de \$59,000.

Sur un rapport du chef Tremblay, il fut résolu d'accorder \$35,000 de baux d'incendie, de baux d'incendie. Ces appareils sont destinés à isoler chacun des orifices de chaque borne-fontaine et le chef Tremblay déclara qu'ils aideront beaucoup à l'efficacité du service.

L'avis de la ville informe l'excavateur qu'il aura le droit de passer par la rue Denonville, pendant la présente session, et est une réponse aux critiques qui ont été faites tant au Congrès qu'en dehors.

MORT DE M. DAMASE FOREST

ST-JACQUES DE LACHIGAN, 26. — Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. P. Damase Forest, rentier de St-Jacques de Lachigan à l'âge de 75 ans.

Le défunt était très populaire et ne comptait que des amis. Il laisse pour veiller sa femme, J. H. A. Forest, son fils, le populaire représentant de la Ford Motor Co., de Montréal, deux filles, Madame Forest, épouse de M. J. E. Forest, et Madame J. E. Forest, femme de M. J. E. Forest, de l'hôtel de la Maisonnette.

Nous sympathisons à la famille éplorée.

Funérailles samedi après l'arrivée du train du Grand Nord à St-Jacques.

MME SCHNEIDER A GAIN DE CAUSE

La Cour d'Appel a confirmé le jugement de la Cour Supérieure, ordonnant à la Royal Guardian, de payer \$79.96 à Madame Veuve Schneider.

Le cas est curieux. La société des travailleurs unis fut absorbée par la Royal Guardian, et une clause de la société exclut tout membre qui fait le commerce de l'alcool. M. Schneider, qui avait toujours rempli ses obligations, réclama par le ministère de M. St-Jacques. Au jour'hui tous deux sont morts, et c'est la veuve de M. Schneider qui obtient jugement par le ministère de M. A. Thibierge, associé légal de feu M. St-Jacques.

LE CONCERT AU PARC LAFONTAINE

Le concert vocal et instrumental qui n'a pu se donner au Parc Lafontaine, le soir de la St-Jean Baptiste, sous les auspices de la Chorale St-Catherine, aura lieu ce soir à 8 h. 12.

Il est hors de doute que la nouveauté du spectacle attirera une foule énorme de soir, car le programme ne figurent tous les airs canadiens, sera très apprécié du public.

Le concert sera sous la direction de M. Armand Renaud, directeur de la Chorale St-Catherine.

LES CONSTABLES CANADIENS

WINNIPEG, 26. — Le colonel A. P. Sherwood a été élu président pour un an de la Société des Constables canadiens qui vient de terminer sa session. Les autres officiers élus sont: Cuddy, de Calgary, vice-président; Stark, de Toronto, secrétaire-trésorier; Comité exécutif: McLennan, de Vancouver; Thomson, de Winnipeg; Thompson, de Peterboro; Bruce, de Medicine Hat; Rutland, d'Halifax.

RECORD D'ALTITUDE

INDEPENDENCE, Calif., 26. — L'aviateur Christofferson, monté sur un biplan, a fait une envolée aujourd'hui par-dessus le pic de Mont Whitney, qui est à 14,938 pieds. On estime qu'il est monté à 18,000 pieds, établissant ainsi un nouveau record américain pour l'altitude.

"TIZ" a Guéri mes Pieds Endoloris et Fatigués

"Jeunes filles": Ne souffrez pas de gonflement, de démangeaison, de transpiration des pieds, ni de callosité, ni de cors — Essayez "TIZ".



"TIZ" me fait danser les pieds!"

Ah! quel soulagement. Plus de pieds fatigués, plus de pieds enflés, plus de pieds gonflés, ni de cors, ni de callosité, ni de démangeaison. Plus de douleurs provoquées par les cors, les callosités, ou les oignons. Quelle que soit la cause qui vous fait souffrir des pieds et quel que soit le remède sur terre que vous avez essayé sans obtenir de soulagement, tout ce qu'il y a à faire c'est d'employer "TIZ".

"TIZ" est le seul remède qui fait sortir toutes les exsudations empoisonnées qui font gonfler les pieds. "TIZ" est magique. "TIZ" est merveilleux. "TIZ" guérit vos maux de pieds et vous ne portez plus de chaussures qui vous font souffrir. Vos chaussures ne vous semblent plus étroites, vos pieds ne vous font plus mal, mais ils ne sont plus enflés, ni gonflés, ni fatigués. Pensez-y, plus de cors, plus de cors brûlants, ni callosités, ni oignons.

Procurez-vous une boîte de 25 cents dans n'importe quelle pharmacie ou magasin à rayons. Vous n'avez pas besoin de prescription. Procurez-vous du soulagement pour toute une année pour seulement 25 cents. Pensez-y.

UN NOUVEAU CLUB LIBERAL

LES MEMBRES DU CLUB LA FONTAINE FONT HIER SOIR L'ELECTION DE LEUR BUREAU.

Dans la salle du théâtre Bijou, hier soir, le Club Liberal Lafontaine a fait le choix de ses officiers. Le fut une belle assemblée. Pour tout dire, ce n'était pas le temps le plus propice à une occasion de ce genre. Après une dure journée de



M. E. H. DANDURAND, élu président.

travail, la chaleur fait torride, et la soirée appelait le repos plutôt que l'action.

Avant d'être invité à présider, M. Séverin Lefebvre, député et organisateur des libéraux du district de Montréal, accepta. Dans un discours bien au point, il félicita les électeurs du quartier Lafontaine, d'avoir pensé à s'organiser. Un délégué par quartier, dit-il, est le premier pas vers la victoire.

C'est là un bon exemple de l'effet qu'on peut avoir en général les clubs qui bouchent les pores, et il devrait surtout être compris par les frères canadiens à qui le service de ces poudres peut servir de décongestion et l'irritation chez les bébés.

L'action de l'onguent du Dr Chase est toute différente, parce que la peau l'absorbe tout, augmente la capacité des pores et tout en soulageant la démangeaison, il assouplit la peau. Ses merveilleuses propriétés ont été une révélation pour les personnes qui l'emploient pour la première fois et il ne peut qu'être profitable pour la peau la plus délicate.

EMPOISONNEMENT DU SANG

Dans une fête religieuse, au moyen âge, on dora un enfant qui devait représenter un saint. Il mourut en quelques heures. Pourquoi?

Les pores de la peau furent bouchés par la matière employée pour le dorer, et il fut empoisonné par les impuretés de son propre sang, qui ne purent être chassées de l'organisme.

C'est là un bon exemple de l'effet qu'on peut avoir en général les clubs qui bouchent les pores, et il devrait surtout être compris par les frères canadiens à qui le service de ces poudres peut servir de décongestion et l'irritation chez les bébés.

PARC SOHMER

Ce soir, soir de gala, l'orchestre se sur la terrasse jusqu'à minuit. Illumination, etc. — Mer-V-Jin.

MEFAITS DE LA Foudre

ST-HYACINTHE, 26. — Nous avons eu dans la nuit de mardi à mercredi une tempête électrique terrible. On signale dans les moissons nombre de dégâts par la foudre, notamment à Black Lake où tout un troupeau de vaches a été tué.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

The John Murphy Company Limited

Vente du Samedi Matin

Dans notre plus Grande Vente de Mi-Eté

Nous ouvrons à 8.30 a. m. Nous fermons à 1 heure p. m.

Vente de Mi-Eté de Robes — 50 Robes Echantillons à \$4.75

Val. de \$9.50, \$12 et \$15. \$4.75

Nous avons reçu ce lot, juste à la veille d'aller sous-pression.



Vente d'Escarpins en Canevas Blanc

Styles Colonial et Ordinaires

Valeur jusqu'à \$3.00 pour \$1.89

Voici un spécial pour samedi qui fera appel à des centaines de femmes dans cette ville.

On peut choisir entre deux jolis styles d'escarpins en canevas, styles colonial et ordinaire, avec semelles tournées, empiégnage moyen, beaux bouts et talons couverts, un bon assortiment de grandeurs à partir de 2 à 7.

Achetez à 8.30 a.m. précises, pour ce spécial. Tant qu'il y en aura.

Samedi, chacune... \$1.89

149 Robes à \$4.95 chacune

Régulier \$7.50 à \$12.50.

Ces robes sont des échantillons de New-York achetés des plus grands manufacturiers, et elles sont toutes faites en des styles et matériaux différents.

Mousseline, crêpe de Chine, tulle, crêpe de coton fleuri, marquisette, lingerie et crêpon. Quelques-unes avec effet de longue jupe par dessus la robe, d'autres avec jolis effets de peplum court, toutes les grandeurs. Fillettes 16, 18 et dames jusqu'à 44 de buste.

Samedi, chacune... \$4.95

Casquettes pour le Bain

Quelques Valeurs pour la Vente de Mi-Eté

Tam-o-Shanters, bleu marine, chacun... \$3.99

Tam-o-Shanters avec pois Polka en marine, ou rouge avec pois blancs, chacun... \$4.99

Casquettes en pure gutta-percha, un joli dessin avec frill en arrière, pour vous protéger la nuque, chacune... \$7.99

Formes de bonnets en soie, caoutchoutées avec jolis boudes à chaque côté. Chacune... \$1.25

D'autres et d'autres jolies formes de bonnets, faites en tissus caoutchoutés, différentes couleurs. Chacune: \$1.50 et \$2.00

EXTRA SPECIAL. 144 formes, tam, en bleu marine, casquettes de bain, grandeur "3" (la grandeur la plus désirée, absolument imperméables).

Samedi, chacune... \$2.25

HERNIE GUERIE

Dumore, Ont.

R. Lindman, Bor. Montréal.

Chez le docteur — L'expérience que j'ai faite du bandage Lindman me permet de déclarer qu'après l'application de ce bandage, la hernie dont le souffrait un M. A. G. a disparu.

JOHN BARWICK

Venez ou écrivez pour détails consultations gratuites.

R. LINDMAN, REGD.

48 Ave. du Collège McGill, Montréal.



Ce Livre est pour VOUS!

VOTRE exemplaire est prêt à être expédié à votre bureau. Tout ce que nous désirons, c'est votre nom et votre adresse, que vous pouvez nous donner sur le coupon adhésif ci-joint.

Si vous êtes aux prises avec des difficultés qui se présentent avec l'augmentation de vos affaires, et avec les difficultés occasionnées par l'augmentation de vos locaux, ce livre, certainement, vous donnera des conseils.

Si vous vous étonnez de ce que votre feuille de salaires augmente chaque semaine, tout en diminuant vos profits correspondants, vous en trouvez la solution dans ce livre.

Vous avez besoin de ce livre pour vos affaires. Il peut vous valoir des centaines de dollars. Il ne vous coûte rien. Peut-être contient-il la solution de votre problème le plus ardu à résoudre.

OTIS-FENSOM ELEVATOR COMPANY LIMITED

50 BAY ST., TORONTO

Remplissez, coupez et envoyez nous ce coupon immédiatement, aujourd'hui. CETTE MAINTENANT, avant que vous ne tourniez cette page.

Nom _____ Adresse _____

IL A VU LA MORT DE PRES

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 26. — Le jeune Trudeau, enfant de M. R. A. Trudeau, gérant du Québec, Montréal & Southern en notre ville à la mort de pres hier, il était allé en compagnie de M. Moise Pettit faire une promenade sur la rivière et le voyage s'était fait sans incident jusqu'à Saint-Pie où ils arrivèrent pour quelques instants. En voulant embarquer pour s'en revenir, il manqua le pied et tomba à la rivière. A cet endroit il y avait au moins une quinzaine de pieds d'eau et sans le prompt secours de M. Omer Plante de Saint-Pie qui se jeta immédiatement à la rivière pour le sauver, il se serait certainement noyé. Le jeune Trudeau avait à ce moment environ six ou sept ans.

UNE VICTIME DE LA CHALEUR

La vague de chaleur qui passa sur Montréal, mercredi, a fait une victime. M. Philippe Trépanier, âgé de 41 ans et demeurant 1293, rue Van Horne, veuve de nuit à l'emploi de la maison J. A. Ogilvy & Sons, fut trouvé hier matin gisant sans connaissance près de la porte qui donne sur la montagne. Une voiture d'ambulance fut immédiatement transportée à l'hôpital St-Victor, où il a succombé hier soir sans avoir repris connaissance.

PARC SOHMER

Ce soir, soir de gala, l'orchestre se sur la terrasse jusqu'à minuit. Illumination, etc. — Mer-V-Jin.

MEFAITS DE LA Foudre

ST-HYACINTHE, 26. — Nous avons eu dans la nuit de mardi à mercredi une tempête électrique terrible. On signale dans les moissons nombre de dégâts par la foudre, notamment à Black Lake où tout un troupeau de vaches a été tué.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

ELLE RECLAME DU SALAIRE

Mlle Kelpouta des Anchois, 1, semblait se faire prendre de la troupe Vorka, vient d'intenter une réclamation contre Roma Read pour \$20.00 de salaire. Mlle Geste Dutaud est son procureur.

ENVELOPPES DANS DU PAPIER CIRÉ

Par une machine spéciale à envelopper, le pain Pandoro met ses emballages à l'abri des dangers du mouillage et des germes ambients qui se trouvent presque partout.

JAS. M. AIRD

est la qualité et la pureté comptent

Le trot et l'amble

Le Royal George, Pointe du Moulin à Vent.

DUPUIS FRÈRES, Limitée

S'était rempli
Julien qui n'osait pas de venir
et du mécanicien.

Et l'on remarquait que vers le
mécanicien. Ataient dirigées leurs
contre les surveillants chez lesquels
on pouvait soupçonner des révol-
utions à la main de Julien.

Du reste, en tout cela, Julien
n'agissait jamais qu'à coup sûr.

(A suivre.)

IL EST FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Un ouvrier du nom de Louis Koz-
lick, âgé de 42 ans, de nationalité
russe et habitant la rue Rong-
et à 66 francs hier après-midi sur
des rues Brown et Ontario par un
tramway. Atteint de lésions inter-
nes et de plusieurs fractures, Koz-
lick a été transporté à l'hôpital.

Un ouvrier du nom de Ivan
lick. Âgé de 42 ans, de nationalité
russe et habitant 142 rue Brown
a été frappé hier après-midi au cou
des rues Brown et Ontario par un
tramway. Atteint de lésions internes
et de plusieurs fractures, Kar
lick a été transporté à l'hôpital